



5. Questions d'argent



Lexique :

Reconstituez, en binômes, le lexique utile pour se débrouiller avec l'argent :

a) à la banque

- ouvrir un compte / clôturer un compte =
- verser de l'argent =
- faire un versement =
- déposer de l'argent / un chèque de 100 euros =
- faire un dépôt =
- retirer de l'argent =
- faire un retrait au guichet, au distributeur =
- faire un virement (depuis mon compte en République tchèque sur mon nouveau compte en France) =
- être à découvert (avoir une somme négative sur son compte) =
- approvisionner son compte =
- un relevé de compte =

b) les recettes

gagner de l'argent - recevoir de l'argent
toucher un salaire, un traitement (pour les fonctionnaires), des honoraires (pour les professions libérales),
une bourse, une allocation

économiser – faire des économies
placer de l'argent à la banque, faire un placement

c) les dépenses

dépenser – faire des dépenses
payer par chèque, par carte bancaire, en espèces
choisir le prélèvement automatique (pour les factures de consommation d'eau et d'électricité)
demander un crédit
acheter qch à crédit

Activité 1 : Ecoutez. Dans chaque situation, identifiez l'opération bancaire.

Les opérations bancaires

A	
B	
C	
D	
E	



Lisez les informations « A savoir ».

Faites les comparaisons avec votre pays et les pays que vous connaissez.

Activité 2 : Les messages du distributeur de banque et de la machine à affranchir sont dans le désordre. Remettez-les dans l'ordre.



50 € 100 € 150 €
200 € 250 € 300 €
autre montant

Composez votre code confidentiel à l'abri des regards indiscrets

Pour obtenir vos billets retirez votre carte

Retirez votre carte
Merci et au revoir

Composez votre montant avec le clavier
Validez

Vous voulez

- payer
- payer avec remise d'un reçu
- effectuer une autre commande

Vous désirez envoyer

- lettre DOM-TOM
- lettre service rapide
- écopli France service économique

Bonjour. Appuyez sur le bouton de votre choix

- vignette à 0,63
- carnet de timbres
- vignette montant au choix

envoyer une lettre

- en France
- à l'étranger

solde récupérer votre carte
solde et relevé
retrait
recharger votre téléphone mobile

Prenez vos billets

À savoir

• **Paiement en espèces : méfiance !**
En France, il n'est pas rare de voir des chauffeurs de bus, des petits commerçants ou des cinémas qui n'acceptent pas les billets de plus de 50 €.

Pour des sommes de plus de 20 €, la plupart des Français paient par chèque ou (de plus en plus) par carte bancaire.

• **Pas de pourboire... en principe :** en France, les services et taxes sont toujours compris dans le prix annoncé. Les pourboires ne sont pas obligatoires. Mais certaines ouvreuses de théâtre vous le demanderont en vous disant qu'elles ne sont payées qu'avec les pourboires. Certains Français donnent une petite somme aux serveurs et aux chauffeurs de taxi, mais cette somme n'est pas calculée au pourcentage du prix. Pour un café de 1,80 €, on laisse par exemple les 20 centimes de monnaie.

• **Brut ou net :** si vous cherchez un petit boulot en France, vérifiez que le salaire qu'on vous propose est le salaire net. C'est ce que vous allez toucher après déduction des cotisations sociales (sécurité sociale, etc.) du salaire brut.

• **Prix TTC :** le prix des objets est toujours marqué TTC (toutes taxes comprises). Mais ce n'est pas toujours le cas pour le prix des services (prix de la réparation annoncée par le garagiste ou le plombier).

• **Loyer TTC (toutes charges comprises) :** au prix du loyer peuvent s'ajouter des charges importantes (pour l'ascenseur, le nettoyage, la consommation d'eau).

• **Les impôts :** les Français paient *un impôt sur le revenu* (selon ce qu'ils gagnent et leur situation familiale) et *une taxe d'habitation* augmentée de *la redevance audiovisuelle* (sauf s'ils ne possèdent pas de télévision). S'ils sont propriétaires de leur logement, ils paient aussi *une taxe foncière*.

Désirez-vous un ticket

oui

non



Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses ?

En France...

- | | vrai | faux |
|---|--------------------------|--------------------------|
| a. Tous les commerçants n'acceptent pas les billets de 50 €. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. Les pourboires sont obligatoires. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. Il n'existe pas de différence entre salaire brut et salaire net. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. Dans les prix des services, les taxes ne sont souvent pas comprises. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e. Un loyer inclut les charges de l'immeuble. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f. Les Français paient des impôts sur leur salaire, leur logement, la télévision et sur leur propriété. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Activité 3 : a) Associez le verbe et son complément.

- | | |
|--------------|---------------------------------------|
| a. Insérer | 1. un salaire |
| b. Recharger | 2. sur le bouton de la sonnette |
| c. Toucher | 3. la clé dans la serrure |
| d. Récupérer | 4. un dossier de demande de passeport |
| e. Appuyer | 5. les déchets recyclables |
| f. Déposer | 6. la batterie du portable |

b) Trouvez le contraire.

- a. verser de l'argent sur un compte \neq retirer de l'argent
- b. économiser \neq
- c. être à découvert \neq
- d. ouvrir un compte \neq
- e. gagner de l'argent au jeu \neq



GRAMMAIRE : Les adjectifs et pronoms pour choisir

Quel (adjectif) dictionnaire préfères-tu ? Lequel (pronom) te convient ?

	masculin	féminin
singulier	lequel	laquelle
pluriel	lesquels	lesquelles

Activité 4 : Complétez avec *quel (quelle, etc.)* ou *lequel (laquelle, etc.)*

a. Allô, tu as trouvé le formulaire ?

- **Lequel ?**

b. Le formulaire d'inscription, il est sur la table.

- _____, celle du salon ?

c. Oui, il est avec les dossiers.

- _____ ? Les tiens ou les miens ?

d. Les tiens. Tu les vois ?

- Je les vois mais le formulaire est dans _____ dossier ?

e. Le rouge, et prends aussi mes cartes de l'université.

- _____ ? La carte d'étudiant ? Celle de la bibliothèque ? Celle du club de sport ?

f. Toutes et envoie-moi tous ces documents à mon adresse.

- _____ ? Ton adresse professionnelle ou ton adresse personnelle ?



QUELLES AIDES AU LOGEMENT ?

En France, les étudiants de toutes nationalités bénéficient d'**aides spécifiques de l'État pour se loger**. Le montant de ces aides dépend du loyer et de vos ressources.

Pour en bénéficier, vous devez :

- être dans votre logement (pensez à fournir une copie du bail ou une lettre de votre propriétaire)
- avoir un compte bancaire en France (où sera versé l'aide)
- avoir rempli une déclaration d'impôt (ou "déclaration de revenus") auprès de l'administration fiscale française (faites-le, même si vous n'avez pas de revenus)

À savoir : en plus de la photocopie de votre passeport ou carte d'identité nationale, vous devez

- si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne - fournir un certificat de scolarité et la photocopie de votre carte d'assurance maladie européenne.

La demande est à faire sur le site de la **Caisse d'allocation familiale** (CAF, <https://www.caf.fr>), où vous pouvez également faire une simulation pour connaître le montant. Le conseil : faites votre demande d'aide aussitôt avoir emménagé dans votre logement. Si vous emménagez en septembre et ne faites votre demande qu'en novembre, vous n'aurez d'aides qu'en janvier et vos premiers mois dans votre logement ne seront pas aidés ! Si vous vivez en colocation, il est impératif de figurer sur le bail et d'effectuer votre propre demande pour pouvoir toucher une aide. Pour les couples vivant ensemble, il n'y a qu'une demande à remplir.

La Clé (caution locative étudiante), garantie de l'État, permet aux étudiants sans garants personnels d'accéder à un logement. Elle est destinée aux étudiants, même étrangers, qui disposent de revenus, mais n'ont pas de caution familiale, amicale ou bancaire.

Pour plus d'informations, consultez les documents sur le site <http://www.gabon.campusfrance.org/dossier/se-loger-un-point-complet-sur-le-logement-etudiant-en-france>

Sur les sites de la plupart des universités françaises, vous trouverez les informations détaillées et le « mode d'emploi » vous permettant de faire toutes les démarches nécessaires, voir par exemple :

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/preparer-son-arrivee/logement-a-lille/>

Le français pour les étudiants désireux de partir en ERASMUS, Unité 5

Mgr. Daniela Veškrnová

Masarykova univerzita, Centrum jazykového vzdělávání

www.cjv.muni.cz



**CENTRUM
JAZYKOVÉHO
VZDĚLÁVÁNÍ**



L'ASSURANCE

Vous avez l'intention de effectuer un séjour en France. Recherchez dans le document les information correspondant à votre situation.

Résidents étrangers en France

soyez bien assurés

Vous venez en France pour étudier, travailler, ou pour des séjours de longue durée.

Pensez à vous assurer.

Voici quelques informations sur vos droits et vos devoirs.

ALPHA assurances

Madame, Monsieur

Je vous informe que mon appartement situé 20 rue Picasso à Montreuil a été cambriolé entre le 8 et le 24 août dernier.

J'ai quitté mon appartement pour des vacances le 8 août à 9 h après avoir fermé la porte à clef. En rentrant chez moi le 24 à 15 h, j'ai trouvé la porte fermée mais j'ai eu des difficultés à l'ouvrir car la serrure était endommagée.

J'ai constaté la disparition de plusieurs objets. Vous trouverez ci-joint la liste de ces objets.

J'estime leur valeur totale à environ 5 000 €.

Accidents et incidents

- **La conduite** : conduire une voiture (un véhicule) – le conducteur – démarrer – avancer / reculer – accélérer / freiner – rouler – tourner – dépasser (doubler) une voiture – croiser – se garer – stationner
- **L'accident** : un accident de voiture, de moto
heurter un véhicule – rentrer dans un mur – renverser un cycliste
– les dommages matériels : avoir le pare-brise cassé – l'aile enfoncée – le moteur endommagé
– les dommages corporels : un blessé, etc.
- **Les autres incidents** : un vol – un cambriolage – etc.

La Sécurité sociale

La Sécurité sociale est un système public d'assurances qui couvre :

- la maladie (frais de visite chez le médecin, de médicaments ou de séjour dans un hôpital ou une clinique) ;
- la maternité : suivi et aide pour les futures mamans ;
- les besoins des personnes en difficulté. Selon vos revenus, vous pouvez bénéficier de différentes allocations (enfants, logement, etc.) ;
- la vieillesse : retraite ou minimum vieillesse.

Document image showing a French social security card (Carte Vitale) with handwritten details such as '3505002', '3505002', '19032002', and '91 32'.

La Sécurité sociale est financée par la CSG (contribution sociale généralisée) qui est prélevée sur tous les revenus. Tous les étrangers qui résident en France ont droit à la Sécurité sociale.

Les autres assurances

L'assurance habitation

Si vous êtes locataire, vous devez souscrire une assurance habitation. Elle couvre le vol, l'incendie et les dommages que vous pouvez causer chez vous ou ailleurs (responsabilité civile).

L'assurance automobile ou moto

Quand vous conduisez en France, vous devez être en possession de votre permis de conduire, de la carte grise (titre de propriété du véhicule) et de la carte verte (assurance du véhicule).

D'après le site de l'Égide.

La **carte vitale** est la carte des assurés de la Sécurité sociale. Pour être bien remboursé par la Sécurité sociale, il est nécessaire d'être inscrit chez un médecin généraliste (votre médecin référent). C'est lui qui vous enverra si c'est nécessaire chez un spécialiste comme l'ORL (oto-rhino-laryngologiste). Mais la Sécurité sociale ne rembourse pas la totalité des frais médicaux. Il est donc conseillé d'adhérer à une assurance maladie complémentaire, par exemple une mutuelle.



Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

	vrai	faux
En France...		
a. La Sécurité sociale est un système public d'assurances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. La Sécurité sociale rembourse la totalité des soins médicaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Vous pouvez consulter différents médecins avant d'aller voir un spécialiste.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Il existe des assurances complémentaires qui permettent un meilleur remboursement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. La Sécurité sociale est financée par tous les revenus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. La Sécurité sociale couvre la maternité, la maladie, la vieillesse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. la Sécurité sociale couvre également les habitations et les automobiles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Les étrangers qui travaillent en France ont droit à la Sécurité sociale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Activité 5 : A quel service de protection sociale doivent-ils s'adresser ?

- a. J'ai plus de 60 ans. Je veux m'arrêter de travailler.
- b. Nous avons cinq enfants.
- c. J'attends un bébé.
- d. Je suis mère célibataire. J'élève seule mes deux enfants.
- e. Je ne gagne que le Smic. J'ai des difficultés à payer mon loyer.
- f. J'ai dû payer une consultation chez un médecin.

Services de protection sociale

- 1. maladie
- 2. maternité
- 3. allocations familiales
- 4. retraite
- 5. aide au logement



Sources bibliographiques et autres :

- <https://trendy.letudiant.fr/comment-se-loger-sans-se-ruiner-en-erasmus-a1978.html>
- <https://www.lodgis.com/fr/l-agence-lodgis/espace-presse/communiqués-de-presse/focus-sur-les-etudiants-en-mobilite-a-paris/>
- <https://www.caf.fr>
- <https://logement.studyrama.com/location-etudiant-erasmus>
- <http://www.gabon.campusfrance.org/dossier/se-loger-un-point-complet-sur-le-logement-etudiant-en-france>
- SOIGNET, Michel. *Le français des relations européennes et internationales. Objectif diplomatie 2. B1/B2*. Hachette Livre 2011. ISBN : 978-2-01-155557-1
- GIRADET, J.; PÉCHEUR, J. *Écho. Méthode de français. A1*. CLE International : Paris, 2013. ISBN: 978-209-038589-2

Le français pour les étudiants désireux de partir en ERASMUS, Unité 5
 Mgr. Daniela Veškrnová
 Masarykova univerzita, Centrum jazykového vzdělávání
www.cjv.muni.cz

